

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

SESSAD DE LOSTANGES



Identification de la structure

Nom de la structure	« Lostanges »
Adresse de la structure	Pavillon de Lostanges 81710 NAVES
Coordonnées téléphoniques	05 63 59 94 31
Adresse électronique	ime.sessad@apajh81.org
Nom du directeur	Monsieur Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	SESSAD
Capacité et modalités d'accueil	41 places dont 35 (déficience intellectuelle) et 6 places Autistes
Numéro FINESS	81 000 940 7
Date de création	
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Catégorie 182 dernier arrêté en date de juillet 2016
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

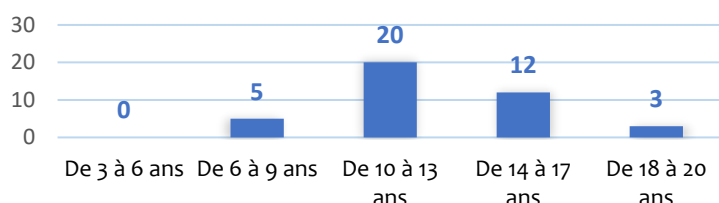
I - L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

	2017	2018	2019
Nombre d'usagers au 31/12	41	41	41 (dont 3 maintiens par défaut de place)
Nombre d'admissions en cours d'année	11	13	2 agréments DI en provenance classe Ulis, dont 1 préalablement suivi par le CAMPS
Nombre de sortants	14	11	3 (2 en IME et 1 CSDA)
Nombre de journées prévisionnelles (202x41)	8282	8282	8282
Nombre de journées réalisées	8103	8050	8266
Nombre d'heures hebdomadaires de prise en charge par usager	Non quotté	TSA : moyenne de 6h DI : moyenne de 4h	TSA : moyenne de 4h45 DI : moyenne de 3h45
Taux d'occupation	97,35%	97,68 %	99,80%
Nombre de personnes sur liste d'attente	27	33 (dont 17 sur agrément TSA)	38 (dont 18 sur agrément TSA)

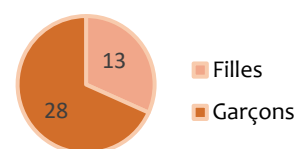
II - L'ANALYSE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE

Référence prise : 41 usagers en accompagnement au 31 décembre 2019.

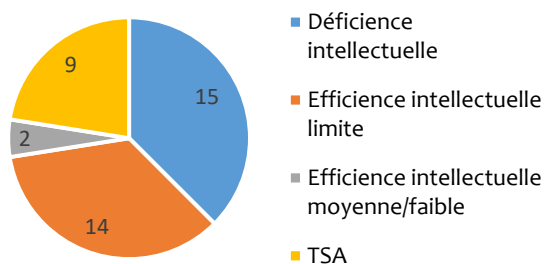
Nombre d'usagers par tranche d'âge



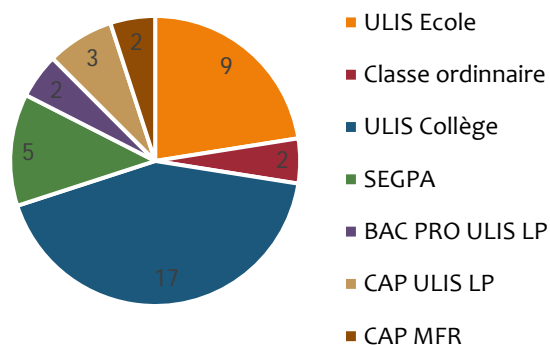
Sexe



Types de handicap

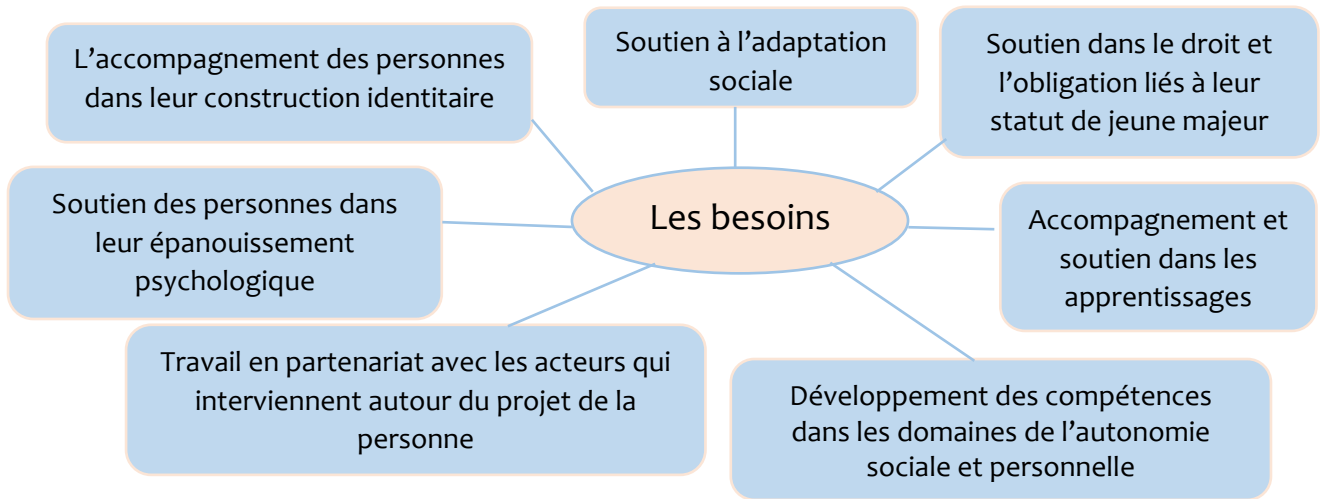


Cycles et filiales fréquentés

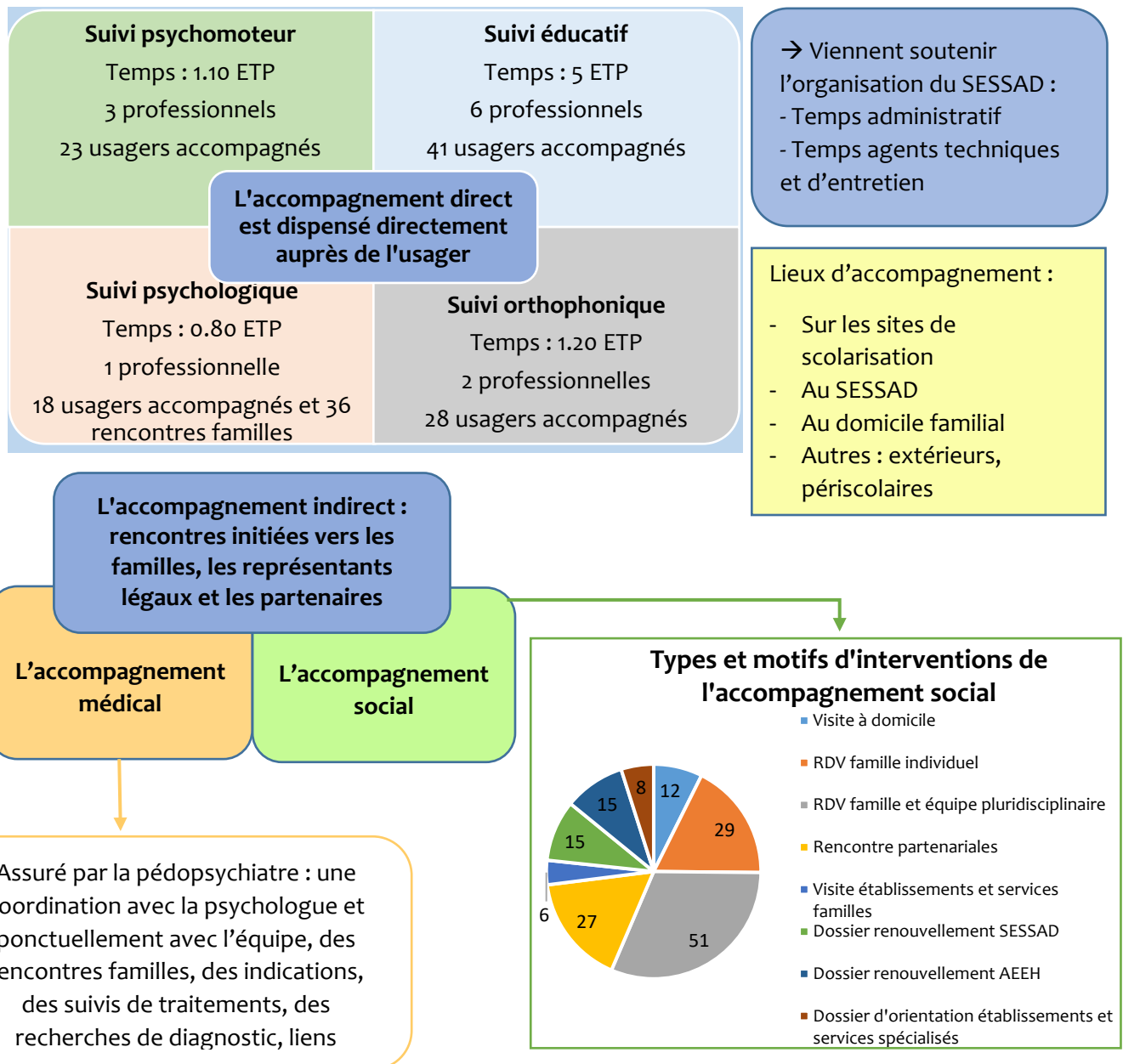


Actuellement, la durée moyenne de prise en charge se situe entre 2 à 3 années.
Au regard de l'agrément, le SESSAD accompagne 3 personnes TSA en plus car diagnostiquées en cours.

III - LES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



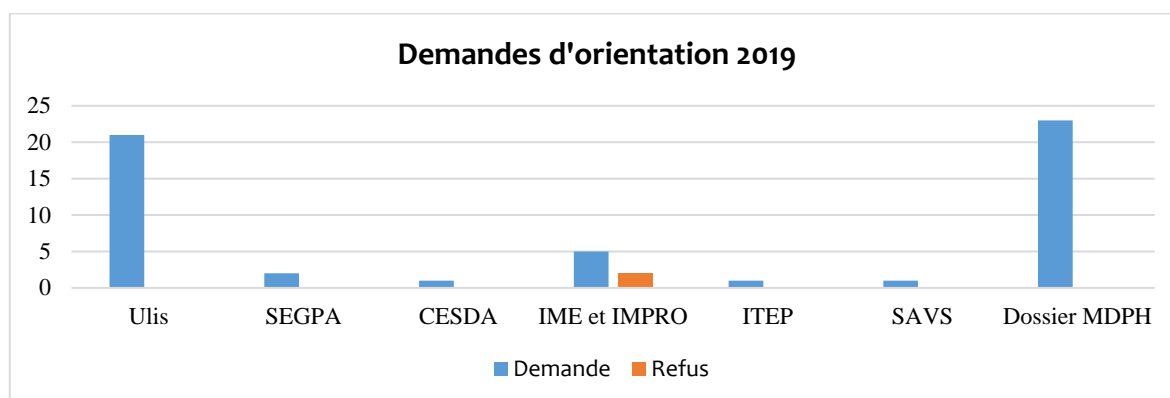
III - ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR REpondre AUX BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



L'établissement IME et le service SESSAD sont reconnus comme site qualifiant. Un référent stagiaire pour l'IME/SESSAD pour la prise en compte des candidatures. En 2019, pour le SESSAD, 1 stagiaire orthophoniste – 1 semaine et 1 stagiaire psychomotricienne en 3^{ème} année – 5 mois.

IV – DEMANDES ET ORIENTATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

Les sorties et les orientations sont accompagnées, la mise en lien est réalisée vers d'autres services ou établissements, afin d'éviter toute rupture dans les parcours pour ne pas laisser un usager sans solution. Cf. graphique pour identifier les demandes d'orientation réalisées en 2019.



2- La participation des personnes

I - PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

➤ Réunions de Projet Personnalisé et évaluation :

En 2019, 72 réunions ont été réalisées concernant les projets et évaluations du projet personnalisé. Sur 72 invitations, 40 parents et responsables légaux étaient présents, soit environ 55%. En juillet 2019, 41 pré projets ont été élaborés en vue de préparer la rentrée de septembre 2019.

➤ L'enquête de satisfaction dirigée vers les représentants légaux et usagers majeurs :

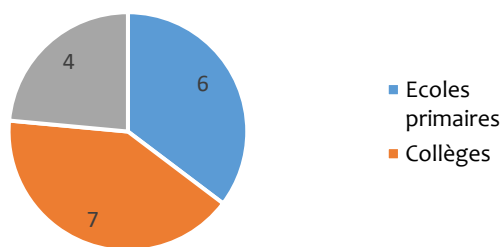
Le mode de participation retenue pour le service SESSAD, une enquête de satisfaction correspondant à la spécificité et à l'identité de service. L'enquête a été envoyée en direction des familles des usagers majeurs accueillis en date de mars 2019 (soit 46 envois) et 27 questionnaires ont été restitués : soit 56 %. Le taux de réponses est en progression en comparaison avec les années précédentes, et les remarques et commentaires sont très positifs.

3- Les temps forts de l'année

- En Juin : réunion d'information à destination des familles sur le thème de l'adolescence.
- En Octobre : réunion de rentrée familles → 12 familles présentes.
- En Décembre : moment convivial au marché de Noël à Castres avec les usagers.

4- Les partenariats, les coopérations

Sites scolaires partenaires



Le partenariat avec l'institution de l'Education Nationale est un axe majeur.

17 conventions ont été rédigées et envoyées aux établissements scolaires ou à la DASEN.

→ Au 20/12/19, 11 conventions nous sont retournées signées.

+ **2 conventions** ont été rédigées, envoyées et signées concernant le prêt de salle et de parking.

Partenariat / Réseau / Coopération

Le partenariat avec l'institution de l'Education Nationale est un axe majeur. Des conventions sont réalisées avec les instances hiérarchiques. 42 participations aux Réunions Equipe de Suivi de Scolarisation ESS, suivies par l'enseignant référent.

Le SESSAD participe et organise également des rencontres nécessaires, avec divers partenaires (14 réunions) : ASE, MDPH, Conseil Départemental, Etablissement médicaux sociaux (CAMSP, CMP, IME IMPRO, ITEP) et Etablissements pour adultes, lieux de stage pré professionnel et d'apprentissage, CFA, CFAS, assistantes sociales de secteur, Mission locale, Cap emploi, CRA, CHIC, service de pédo psychiatrie : CMP, Hôpital de Jour. Ce sont des apports d'ouverture sur l'environnement, la société et aussi sur la diversification de propositions à apporter en fonction des besoins de chacun ... En lien avec les agréments et pour les étayer, les projets de contact, rencontres, passerelles, conventions vers les acteurs présents sur le territoire, sont toujours recherchés et privilégiés.

5- La démarche qualité

La démarche d'amélioration continue se poursuit dans le cadre d'un copil associatif. Un changement a eu lieu pour la cellule qualité, définissant un seul référent qualité pour le SESSAD et l'IME. En 2019, il n'y a pas eu de réunion de Copil au sein du service.

- Pas d'évènement indésirables et pas de plainte en 2019.
- Nouvelles actions en œuvre : suivi et analyse de l'enquête de satisfaction.
- RGPD : mise en œuvre et suivi.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

En 2019, ce sont 54 journées de formation qui ont été suivies par une grande majorité des professionnels. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par l'obtention de fonds mutualisés obtenus par l'OPCO santé.

L'ensemble des professionnels éducatifs et rééducatif a bénéficié de 5 séances de GAP.

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

I – LES DIFFERENTES INSTANCES ET L'ORGANISATION DU SESSAD

Les réunions de Direction	Composée du Directeur et de l'Adjointe de Direction. : des échanges réguliers sont réalisés. Les réunions de direction avec l'IME et Bassin Sud favorisent les actions transverses.
Les réunions de coordination SESSAD	La coordinatrice du SESSAD réalise des temps hebdomadaires en lien avec l'adjointe de Direction et des transmissions avec l'équipe du SESSAD. Des transversalités ponctuelles sont réalisées avec les coordinateurs de l'IME.
Les Assemblées Générales du personnel	Quatre réunions annuelles communes entre l'IME et le SESSAD : différentes thématiques sont abordées pour une dynamique porteuse pour l'organisation.

II - DIALOGUE SOCIAL

2019 a vu la mise en place de la nouvelle instance représentative du personnel : le C.S.E avec 11 élus, 6 titulaires et 5 suppléants, dont trois d'entre-eux élus membres du CSSCT et 1 référent harcèlements sexuels et agissements sexistes.

6 réunions officielles ou exceptionnelles se sont tenues durant l'année. Par ailleurs 5 réunions officielles ou exceptionnelles du C.S.E central se sont déroulées en 2019. Le dialogue social est également soutenu dans le cadre des N.A.O avec les représentants syndicaux, 6 réunions en 2019.

8- Les finances

1. L'Activité

L'activité réalisée 2019 par rapport au prévisionnel est de :

- 8.266 jours pour l'externat soit +150 jours d'accueil

2. Les Charges :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	40.094,37	42.100,00	36.919,26	-5.180,74

On note ainsi un écart de -5.180,74 € entre le CA et le budget Exécutoire 2019.

Cette économie concerne l'ensemble des postes de ce groupe à l'exception des Achats non stockés (+1.486,41 €, lié à l'Energie et au Carburant) et de la Prestation d'alimentation à l'extérieure.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.80 € pour l'année 2019.

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	613.959,44	625.949,39	677.595,44	+51.646,05

On observe un écart de 52k€ € entre le CA 2019 et le Budget Exécutoire 2019.

Ce dépassement est lié à l'accompagnement de situations critiques et à la mise en place de l'équipe mobile d'appui à la scolarisation (2ETP) pour lesquelles l'établissement a perçu des CNR.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	108.441,70	249.472,00	210.968,99	-38.503,01

On note une économie de 38.503,01€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2019.

Tous les postes de ce groupe sont en économies.

Le SESSAD a un budget qui est équilibré, son fonctionnement est autonome sur la partie salariale mais il dépend essentiellement de l'IME pour les autres charges (Groupe 1 et groupe 3).

Il s'agit des quotes-parts de l'IME en direction du SESSAD (Energie, maintenance, locaux ...).

3. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	797.138,56	801.921,39	801.921,39	+115.000,00

La dotation globale ainsi que le CNR ont été perçus en totalité.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	11.660,64	500,00	6.238,20	5.828,20

Ce groupe est excédentaire avec un écart de +5.828,20€.

Cet excédent est réalisé par les indemnités journalières de Sécurité Sociale et de prévoyance.

c. Groupe 3 : Produits financier et Produits non encaissables

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00	100,00	3.216.17	+3.116,17

Ce groupe est excédentaire du fait de la reprise de CNR et de fonds dédiés.

4. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de 982,07€.

RESULTAT
982,07€.

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2019	982,07€.
+ Reprise du déficit 2016	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-1.865,96€
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2018	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2018	
Résultat administratif corrigé	-883.89 €

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	-883.89 €
--	------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- au compte 10686 : Réserve de compensation pour -883.89 €

9- Les annexes

- ⇒ Plan de formation
- ⇒ Comptes administratifs
- ⇒ Plan d'amélioration continue
- ⇒ Les nouvelles conventions de partenariat signées en 2019

→ **ECOUTE - ECHANGE**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**

→ **ZERO SANS SOLUTION**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT INCLUSIF**

